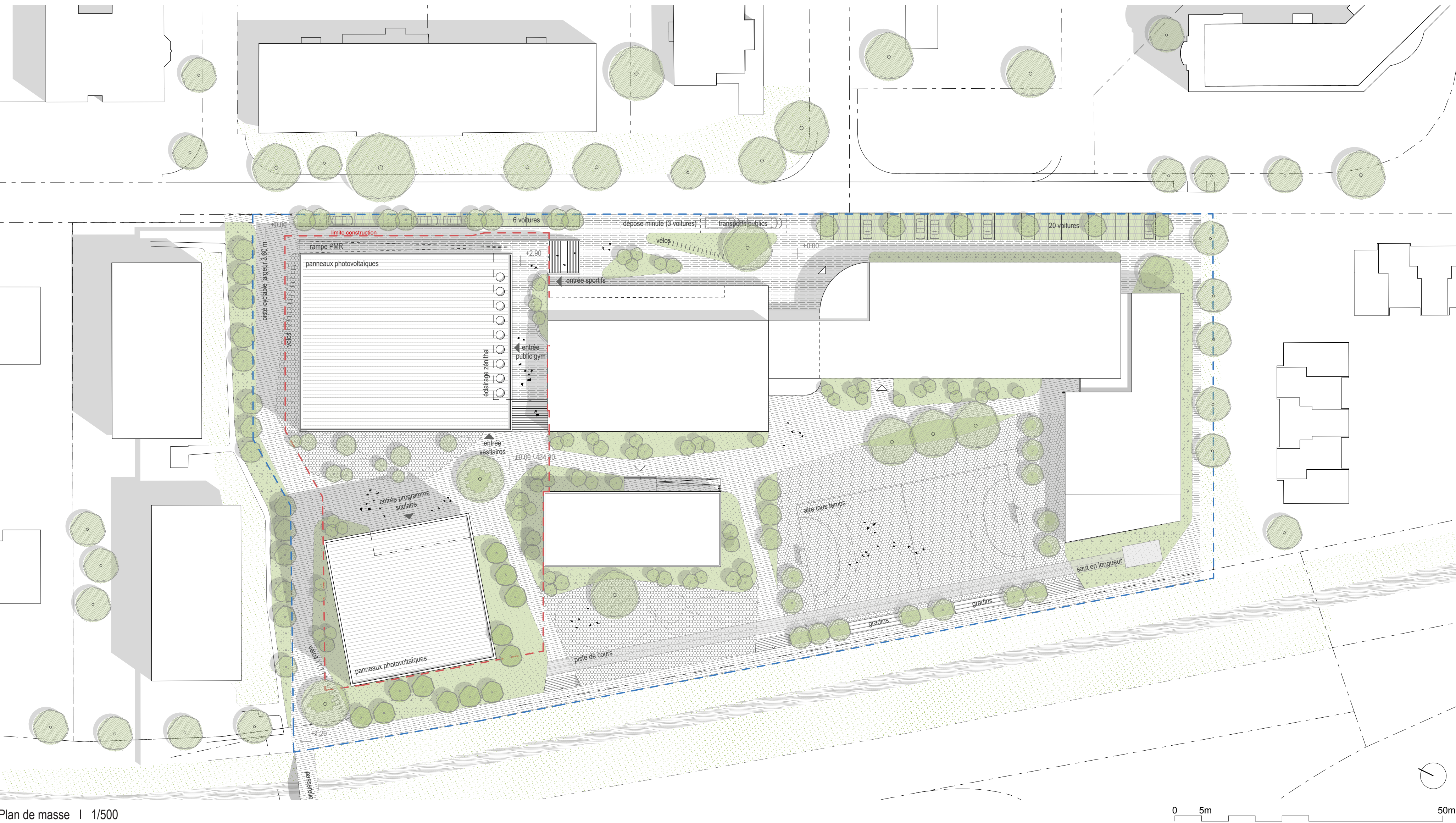
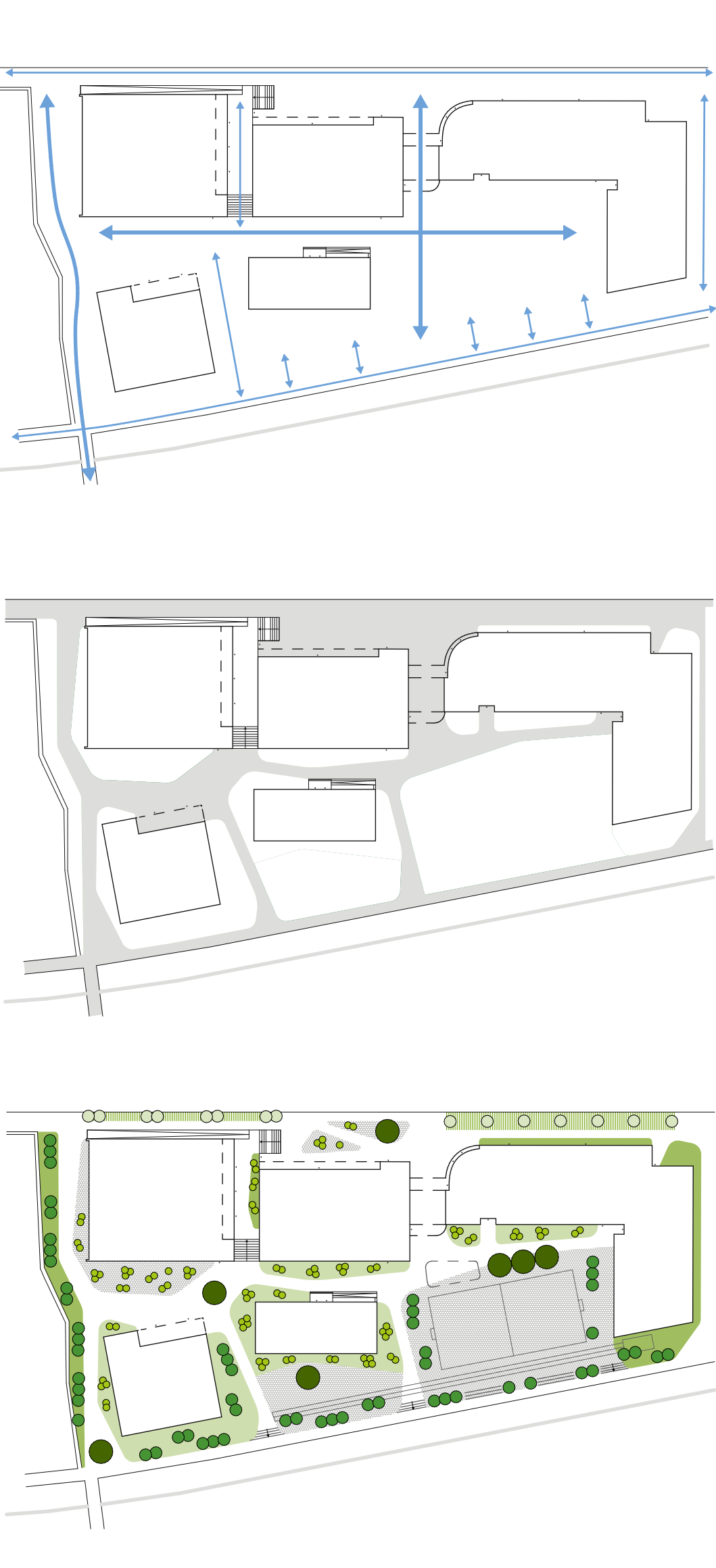




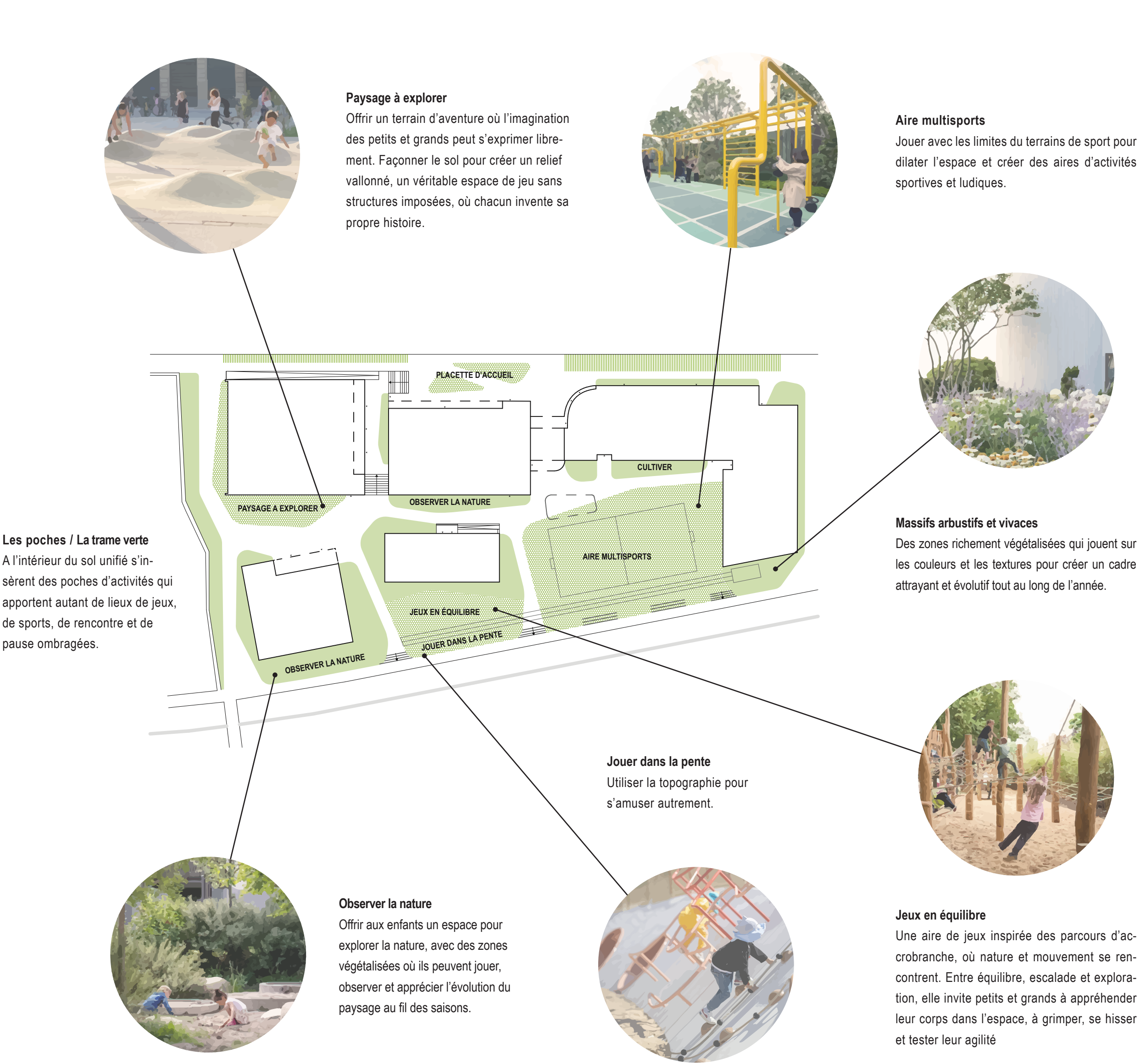
Plan de masse | 1/500



Les chemins
Créer une trame de cheminements qui lie les bâtiments entre eux et connecte le site aux quartiers avoisinants à la promenade du canal.
Favoriser la perméabilité de l'école comme nouvel espace public de quartier.

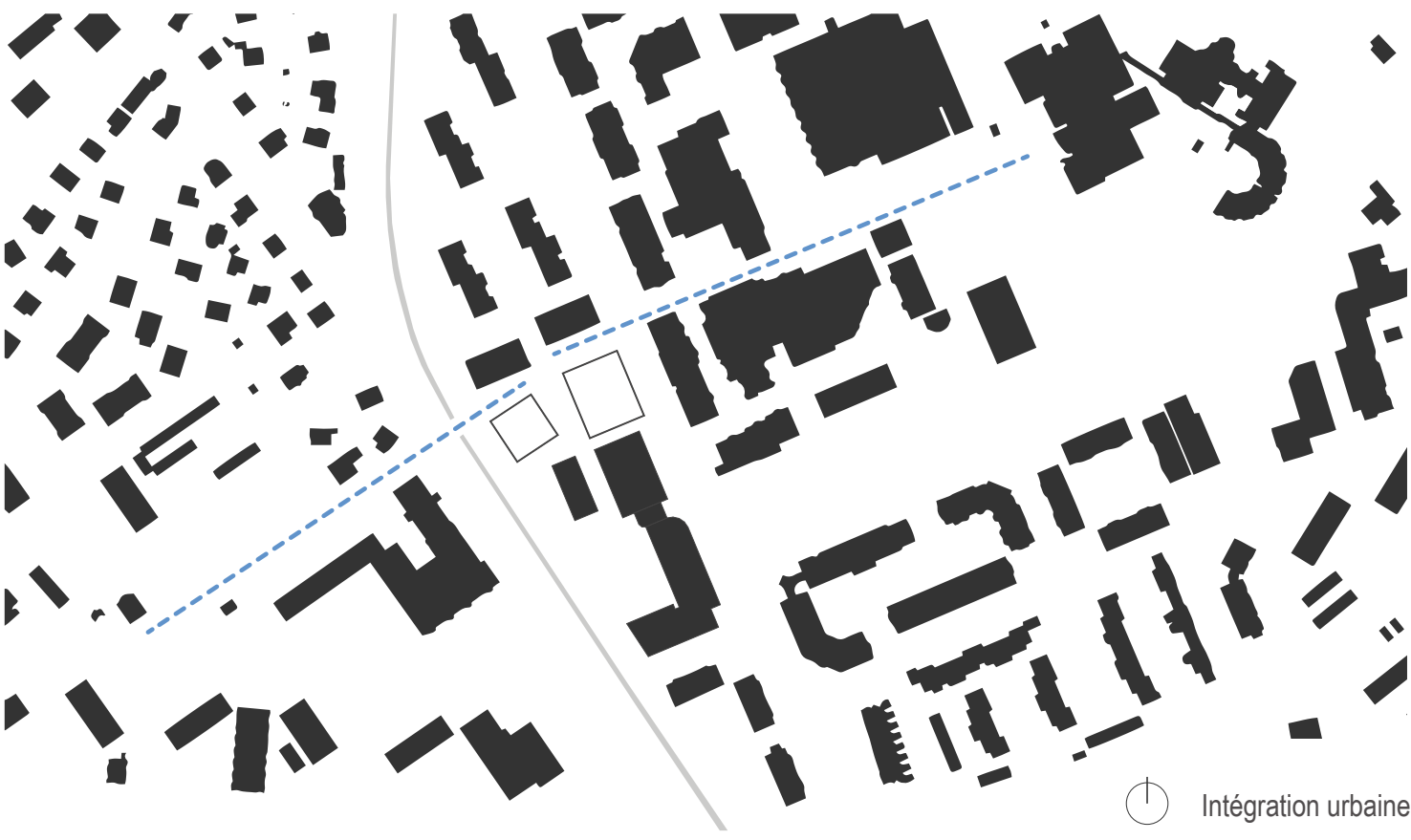
Le sol
Créer une unité de sol qui harmonise l'ensemble du projet et lui donne un caractère identitaire.

La canopée
● Arbres d'avenue : Souligner l'espace rue
● Arbres d'alignement : Souligner la promenade le long du canal et marquer les connexions entre la promenade et le reste du site
● Arbres d'ombrage : arbres majeurs qui marquent des lieux de rassemblement
● Arbres d'ornement : arbres à fleur, arbres atypiques (port, écorce). Donner à ces espaces des ambiances singulières.



Introduction

Le projet proposé relève un double défi : intégrer un programme ambivalent dans un périmètre contraint tout en préservant des espaces extérieurs qualitatifs. Il s'inscrit dans une logique d'interaction forte avec les bâtiments existants, afin de créer un ensemble cohérent, lisible et harmonieux. La clarté des flux, l'articulation de volumes simples et l'organisation précise des différentes fonctions constituent les fondements de la démarche. La décision de scinder le programme en deux entités autonomes permet d'apporter une réponse spécifique et optimisée aux besoins propres à chaque affectation : d'un côté, un pôle sportif ouvert à la ville, de l'autre, un bâtiment scolaire ancré dans la cour du complexe.



Intégration urbaine

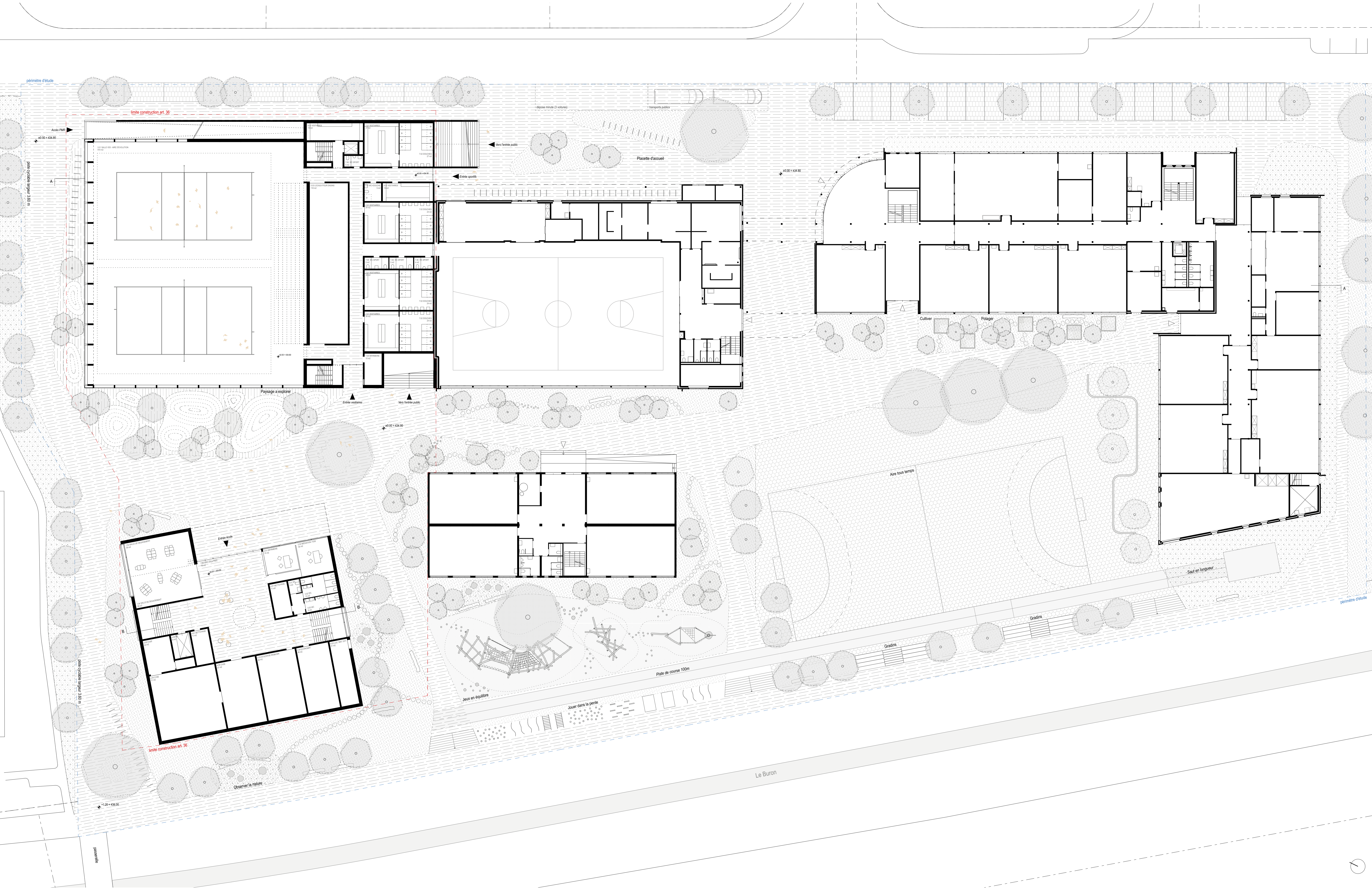
La nouvelle salle de sport prend place le long de la rue Jean-André Venel, dans le prolongement direct du bâtiment existant. Ce positionnement stratégique affirme son ouverture vers la ville et marque clairement sa vocation publique, dépassant la seule fonction scolaire. Sa façade urbaine, facilement identifiable, garantit un accès aisé et une bonne lisibilité du programme.

Le bâtiment scolaire, quant à lui, s'insère en retrait, dans la cour du complexe, à l'abri des flux de circulation principaux. Son implantation suit l'alignement du canal, qui devient un repère structurant du projet. Cette position contribuant à définir une nouvelle composition d'espaces extérieurs, généraux et bien différenciés. L'entrée principale, tournée vers l'intérieur du site, s'inscrit dans la continuité logique des circulations actuelles et renforce le sentiment d'unité du campus.

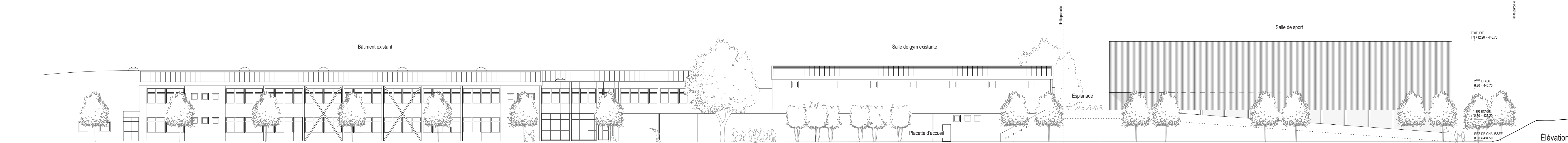
Le concept paysager

Le projet paysager imagine l'école comme un lieu vivant et ouvert, en harmonie avec son environnement. Des chemins relient les bâtiments tout en s'étendant vers le quartier et le canal, rendant l'espace accessible et traversant. Le sol, structurant et unifiant, crée une identité forte, tandis que la canopée d'arbres rythme le paysage et offre des espaces ombragés et de rassemblement. Le site inclut des zones de jeux, de sport et de détente, invitant à l'imaginaire et à l'exploration. L'aire multisports, sans limites strictes, permet des activités diversifiées. Des massifs végétaux enrichissent le lieu, favorisant le contact avec la nature. Enfin, la topographie et l'aire de jeux offrent un terrain d'aventure où chacun peut s'exprimer librement.



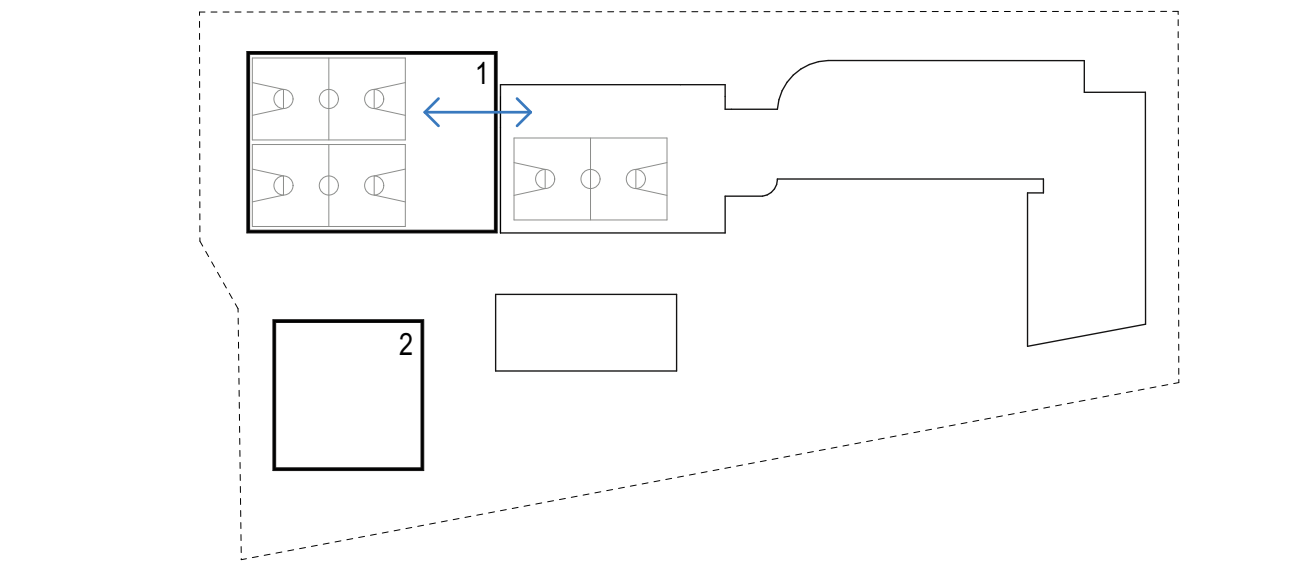


Plan d'ensemble du rez-de-chaussée | 1/200



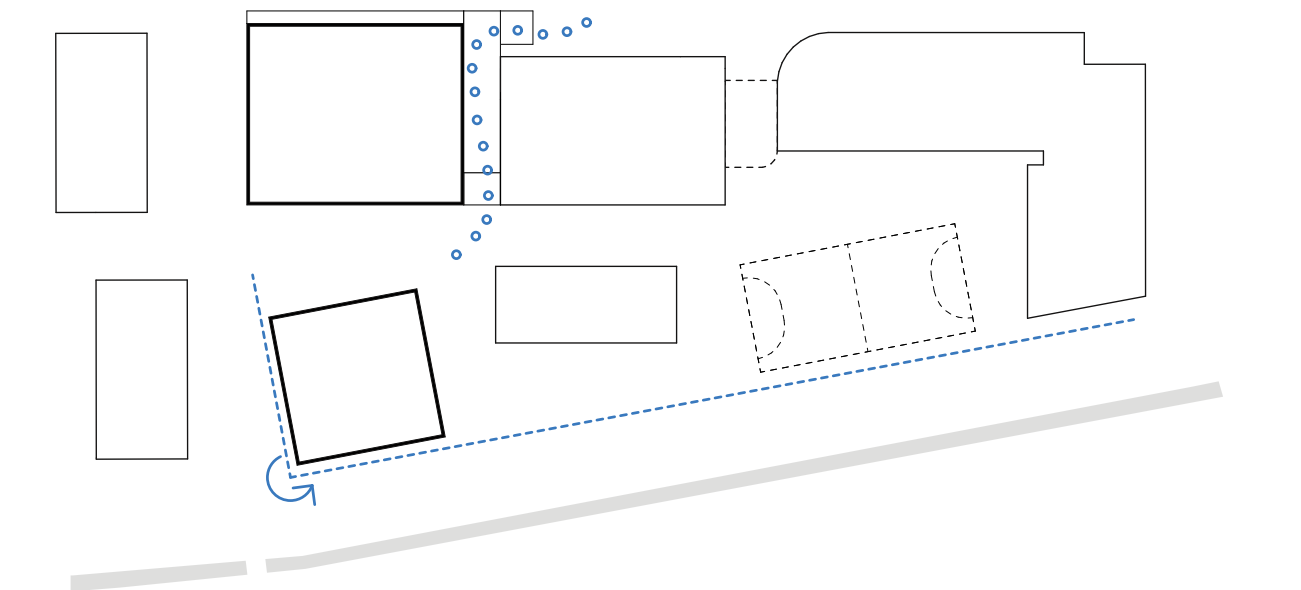
Concept architectural

Le concept architectural repose sur une répartition claire et lisible du programme en deux bâtiments distincts et autonomes, chacun conçu en réponse à son contexte immédiat et à ses fonctions spécifiques. Cette séparation permet une organisation fonctionnelle efficace tout en offrant une architecture adaptée à la diversité des usages.



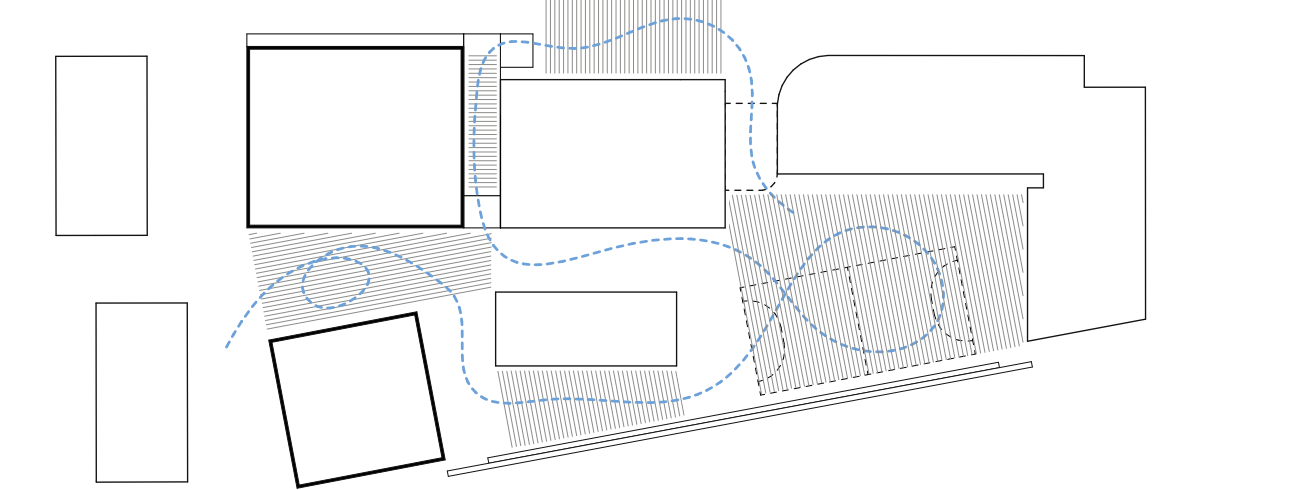
Deux bâtiments

- 1 - La nouvelle salle de gym s'inscrit comme une véritable extension de l'équipement existant, venant en renforcer les capacités tout en créant une synergie fluide entre les fonctions en place et les nouveaux besoins. Le complexe ainsi formé devient un ensemble cohérent et interconnecté, réunissant trois salles de gymnastique et deux salles d'activités, au centre des vestiaires et des locaux de services.
- 2 - Le bâtiment scolaire est conçu de manière compacte et autonome. Ce choix architectural libère un maximum d'espace en extérieur, offrant aux élèves de vastes cours et zones de jeux.



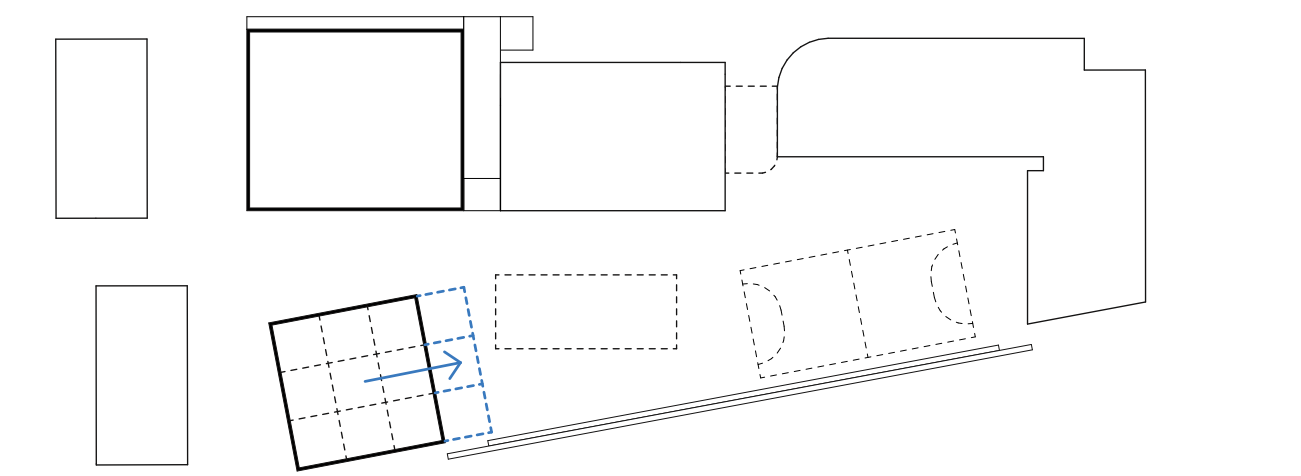
Connexion et orientation

L'esplanade de la salle de gym, conçue comme un espace vaste et fluide, joue un rôle central en facilitant l'accès public et en devenant un véritable lieu de rencontre entre la ville et le site scolaire. Le bâtiment des classes, quant à lui, s'oriente selon la géométrie du canal, prolongeant ainsi la dynamique initiée par l'extrémité des constructions existantes. Cette articulation permet d'animer la composition des volumes tout en renforçant la lisibilité des espaces libres, créant une harmonie entre plein et vide.



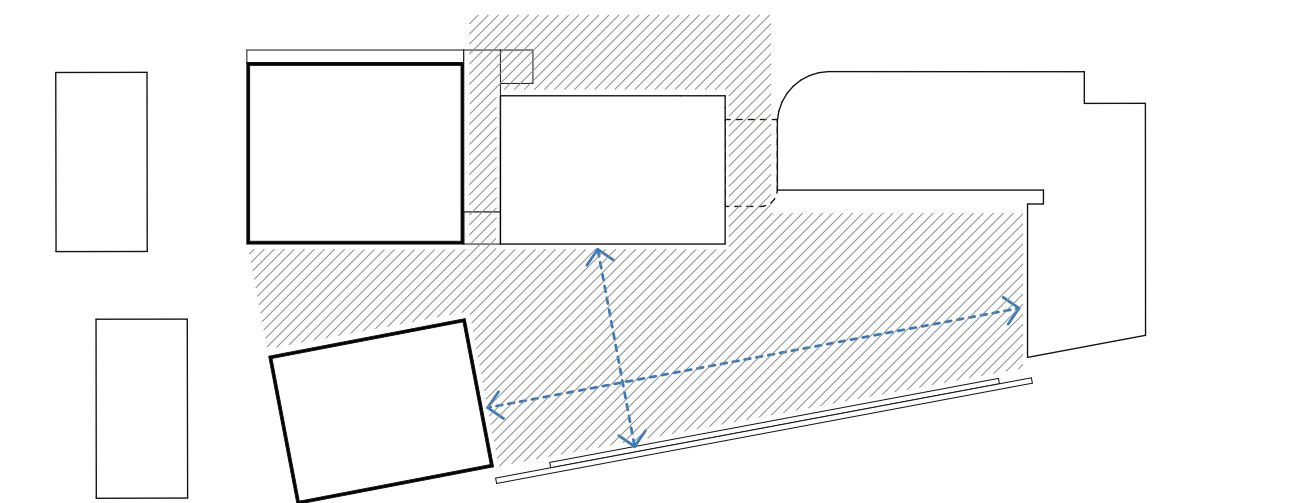
Définition des espaces

Le projet organise les volumes de manière à délimiter des espaces extérieurs distincts. Ces espaces prennent la forme de places et de préaux, reliés entre eux par un réseau de chemins qui assure une circulation fluide et cohérente à travers le site. Chaque espace, bien que faisant partie d'un ensemble, conserve une identité propre, créant ainsi une diversité de lieux.



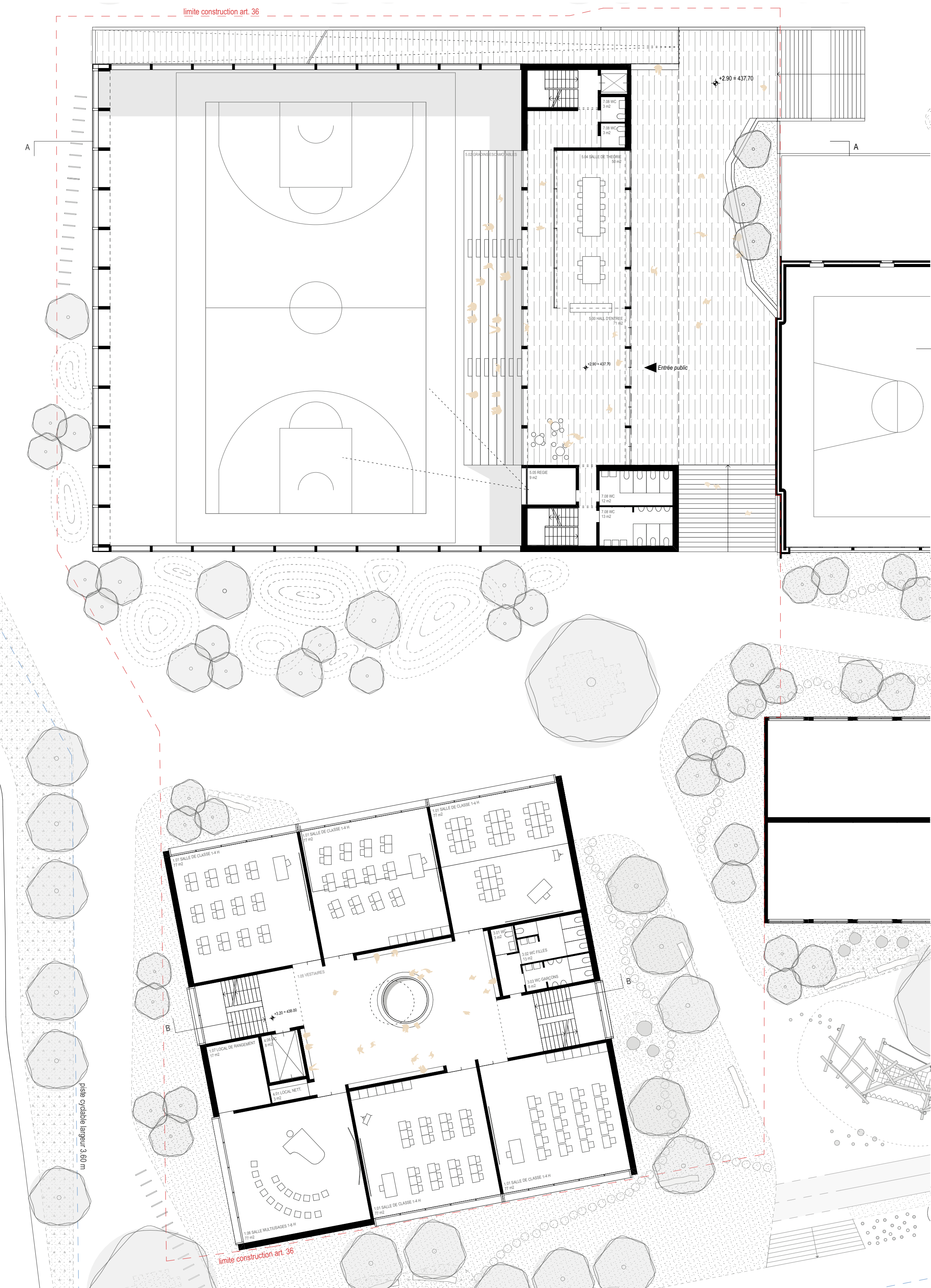
Évolution

La compacité du bâtiment scolaire et son emplacement permettent une extension future sans affecter le bâtiment de containers. La façade sud, entièrement sans ouvertures pour les salles de classe, peut facilement être élargie par une tram porteur de 9 mètres, créant ainsi 2 nouvelles classes sur les quatre étages supérieurs. Ce bâtiment est conçu pour être flexible, durable et évolutif, avec une réduction de l'emprise au sol, permettant une adaptation future sans perturber l'ensemble du site.

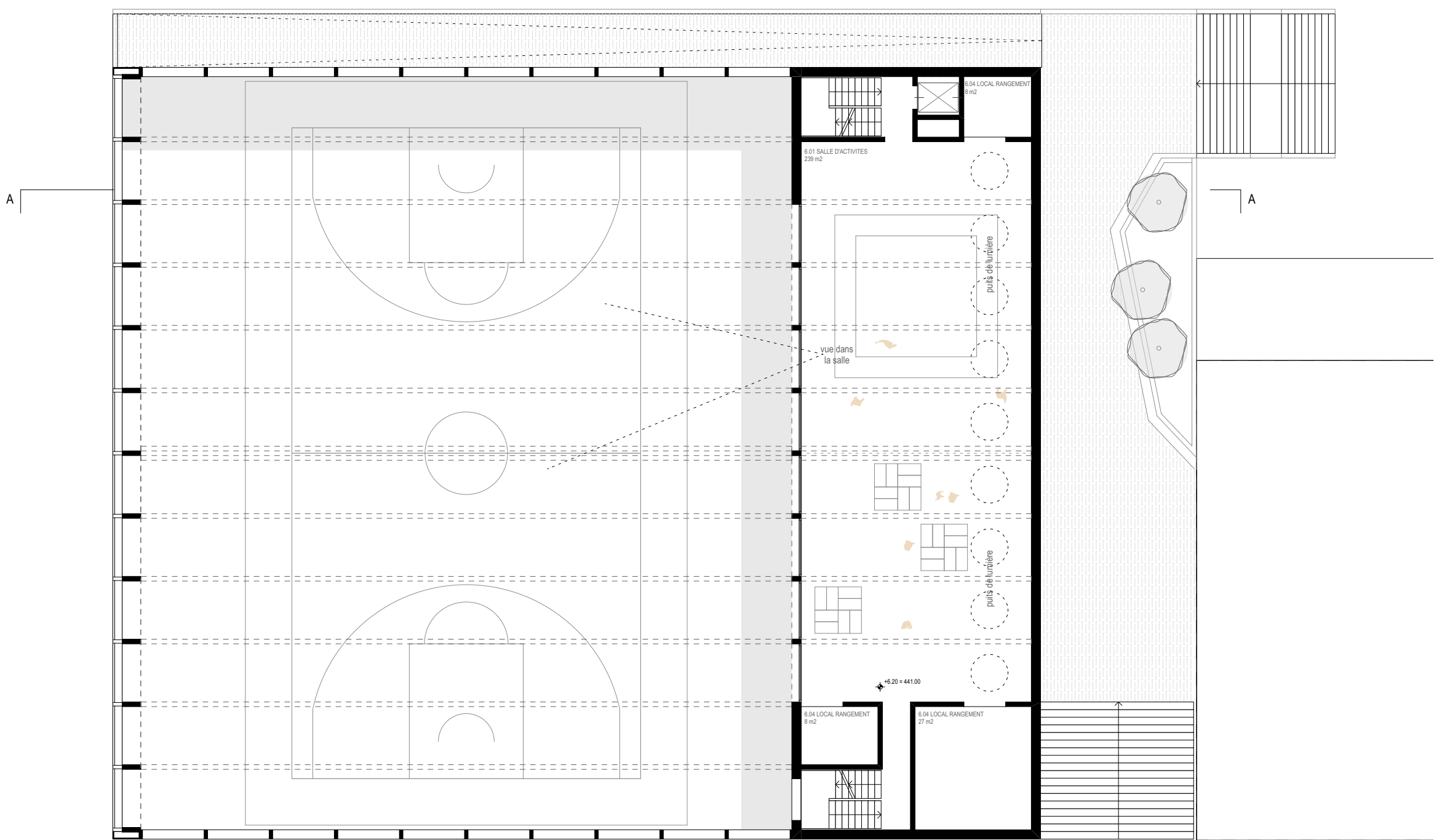


Potentiel futur

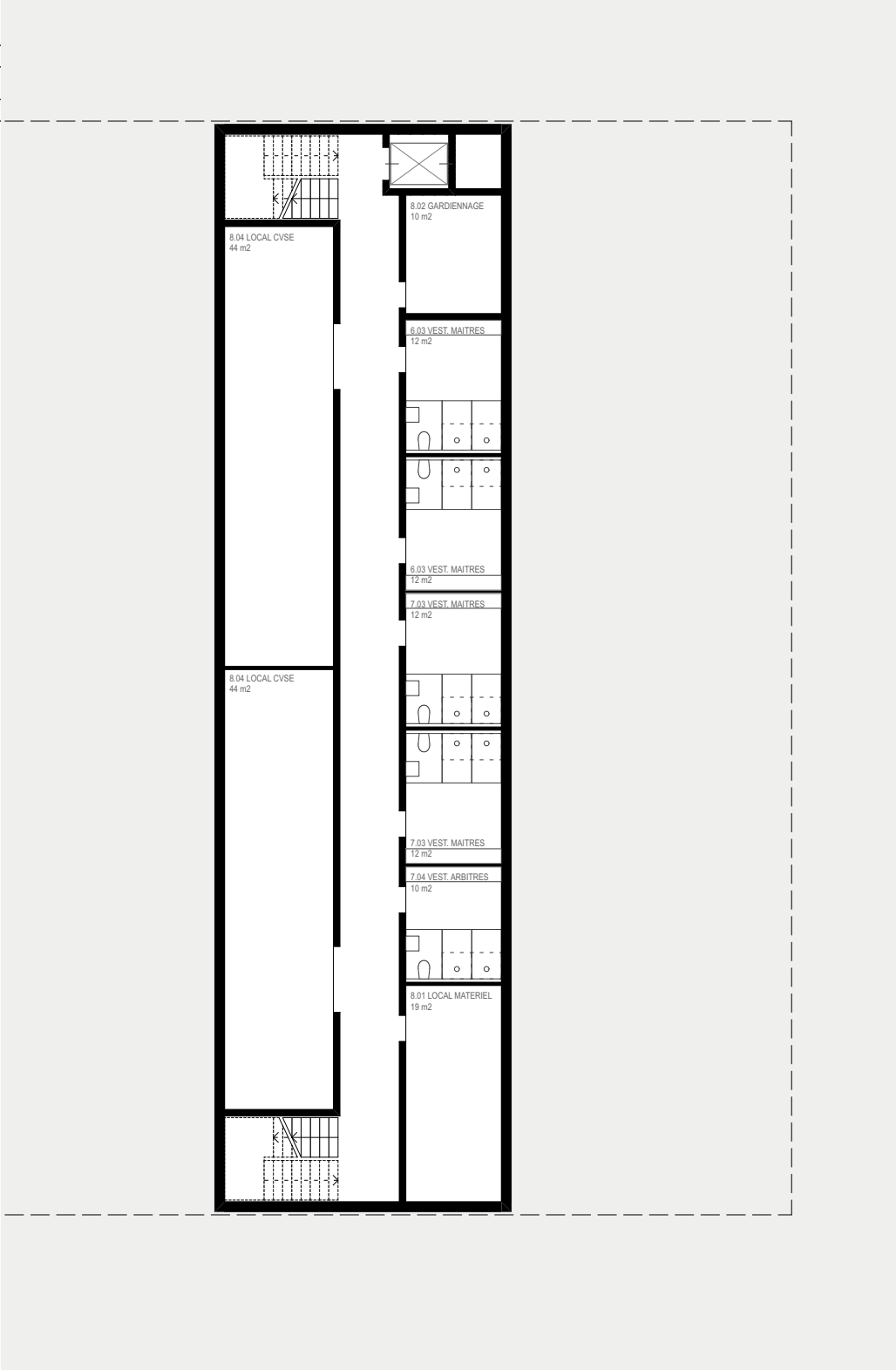
L'extension potentielle offre une grande flexibilité pour l'évolution du site. En supprimant le bâtiment provisoire, il devient possible d'exploiter pleinement l'espace disponible, créant ainsi des opportunités pour de nouveaux aménagements. La création de grands espaces extérieurs ou l'implantation de nouveaux bâtiments, contribuant à l'expansion et à la transformation du site selon les besoins futurs.



Plan du 1er étage de la salle de sport / plan du 1er étage du bâtiment des classes | 1/200



Plan du 2ème étage de la salle de sport / Plan de l'étage type (2ème au 4ème) du bâtiment des classes | 1/200



Plan du sous-sol partiel | 1/200

Organisation interne

La salle de sport

Deux principes guident l'organisation du bâtiment sportif :

1. La séparation claire des flux entre le public et les élèves : chaque groupe d'utilisateurs accède directement au niveau qui lui est dédié. Le public entre par l'esplanade au premier étage, directement surplombant les gradins, tandis que les élèves/sportifs accèdent au rez-de-chaussée, au niveau des vestiaires, avec un lien direct vers la salle de gymnastique.
2. La connexion fonctionnelle avec les équipements existants, pour constituer un véritable pôle sportif cohérent. Une zone de vestiaire et de services centrale dessert l'ensemble des salles.

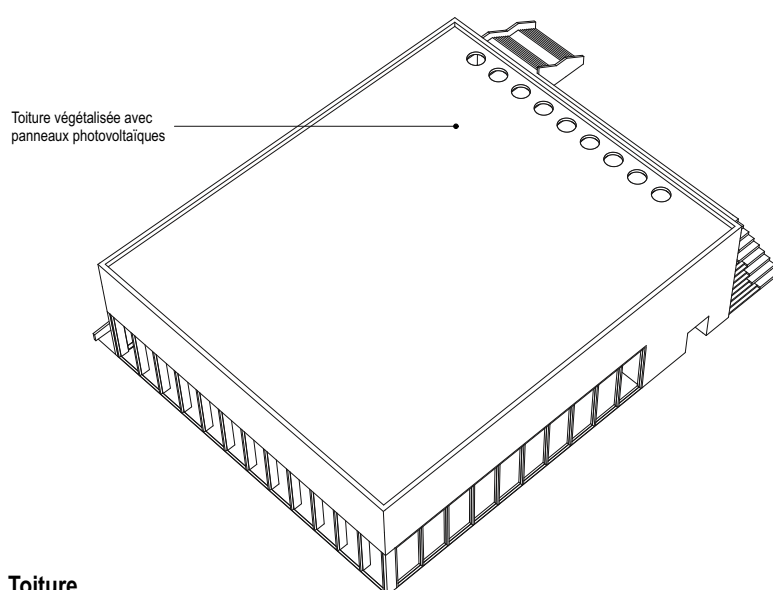
Le bâtiment s'appuie sur une structure en bois apparente pour ses deux salles, tandis que les circulations verticales sont organisées autour de deux cages d'escalier en béton. La salle d'activités située au deuxième étage profite d'une relation visuelle directe avec la salle de gymnastique et d'un éclairage zénithal généreux.

Le bâtiment scolaire

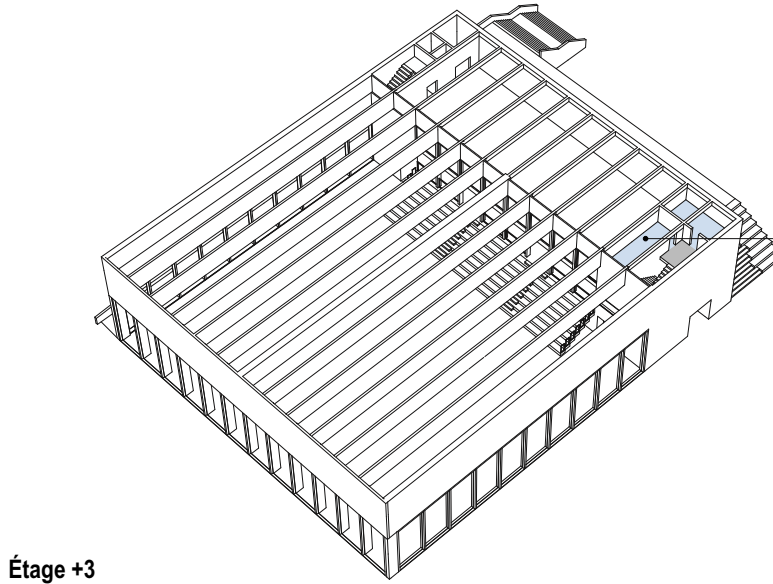
La structure en bois, à la fois rationnelle et performante, permet une organisation compacte sans sacrifier la qualité des espaces communs. Le plan s'articule autour de deux cages d'escalier en béton en façade, qui assurent à la fois la sécurité incendie et un apport généreux de lumière naturelle au cœur du bâtiment. Ces noyaux, au-delà de leur rôle technique, sont valorisés comme des éléments structurants de l'expérience spatiale.

Le plan type repose sur la dimension carrée (9x9 mètres) d'une salle de classe, une proportion idéale pour garantir flexibilité d'usage, confort et apport en lumière naturelle. Les quatre étages supérieurs accueillent chacun cinq salles de classe et une salle spéciale, tandis que le rez-de-chaussée regroupe les fonctions communes et les locaux de service. Il en résulte un bâtiment rigoureux, évolutif et capable de s'adapter aux besoins futurs.

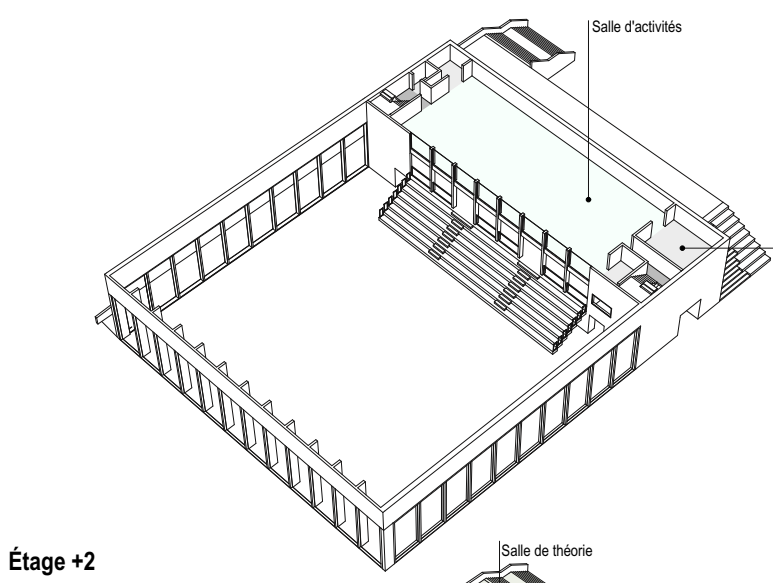
Programme sportif



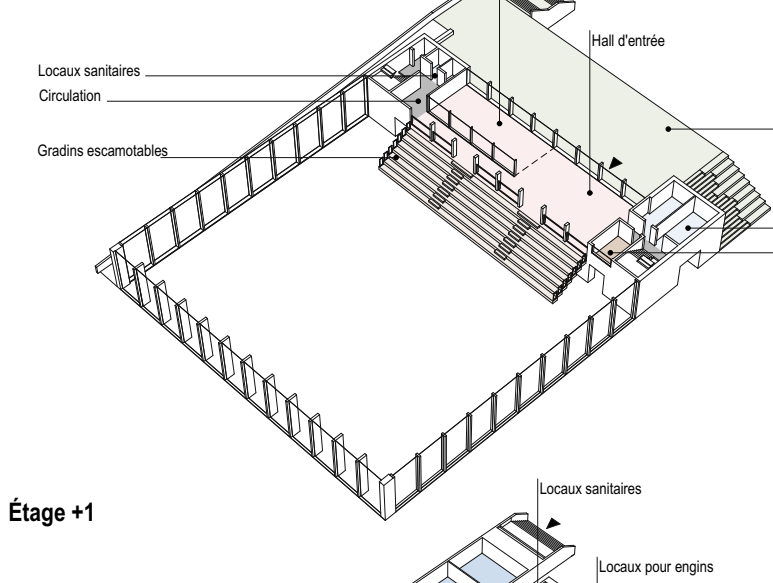
Toiture



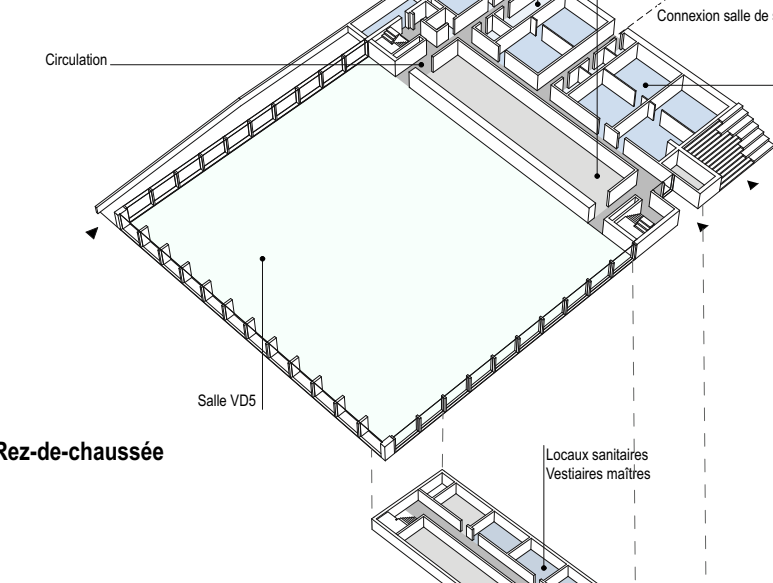
Étage +3



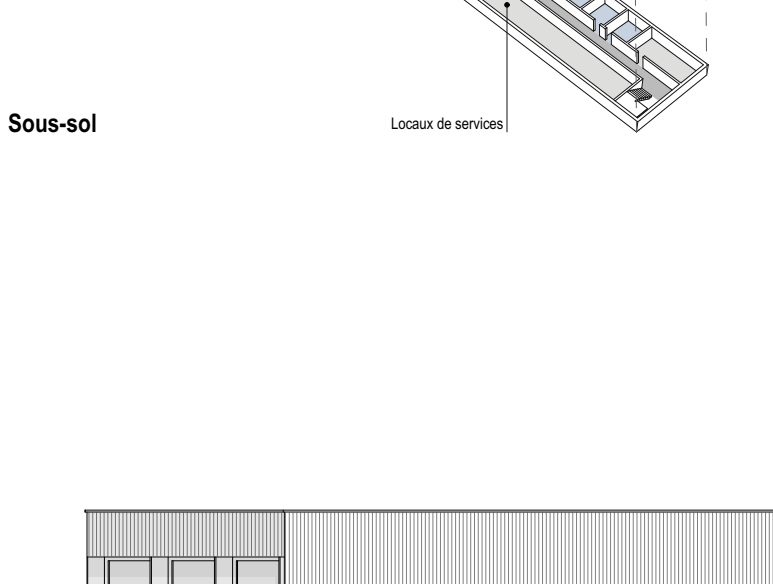
Étage +2



Étage +1



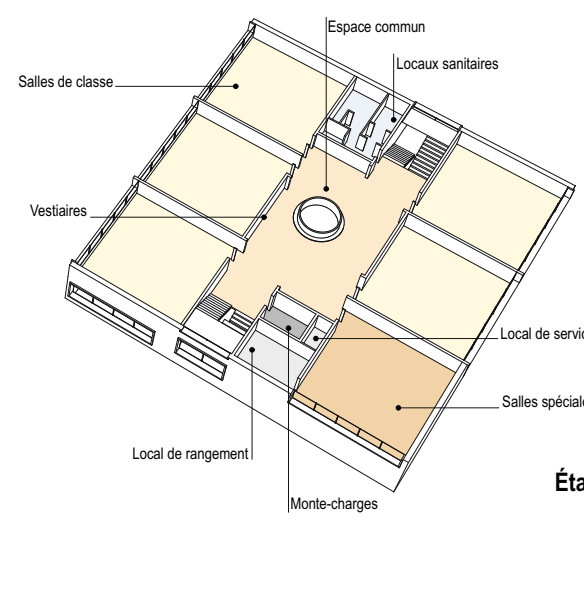
Rez-de-chaussée



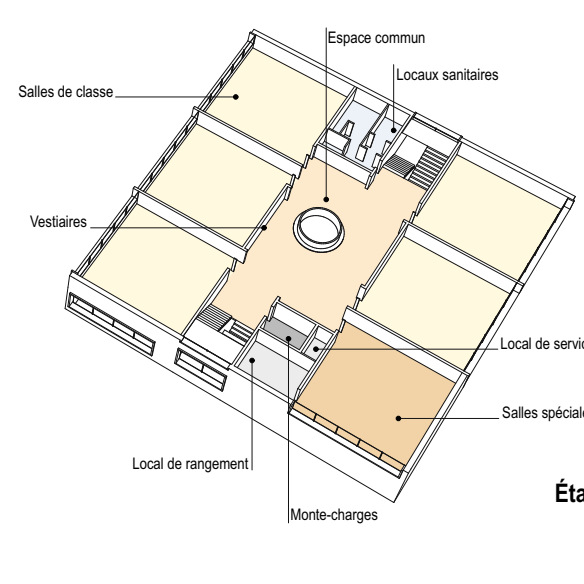
Sous-sol



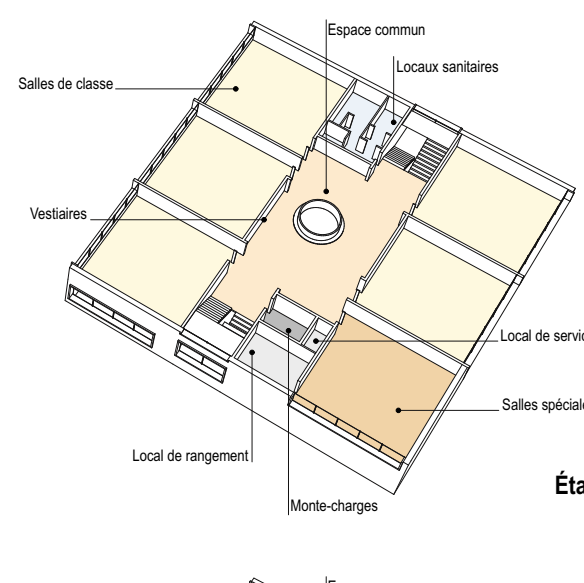
Programme enseignement



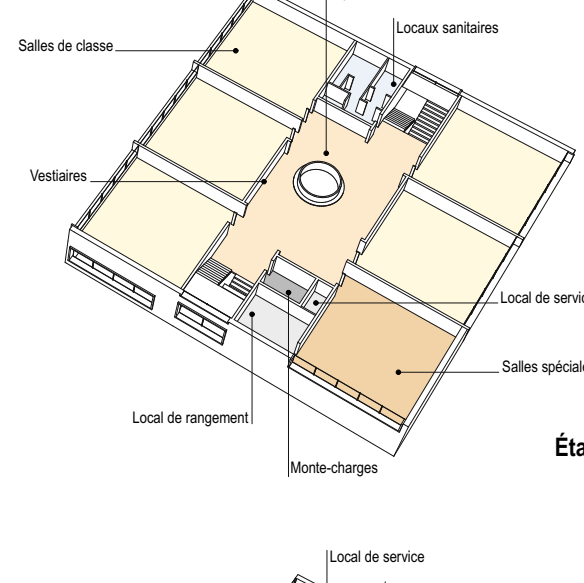
Étage +4



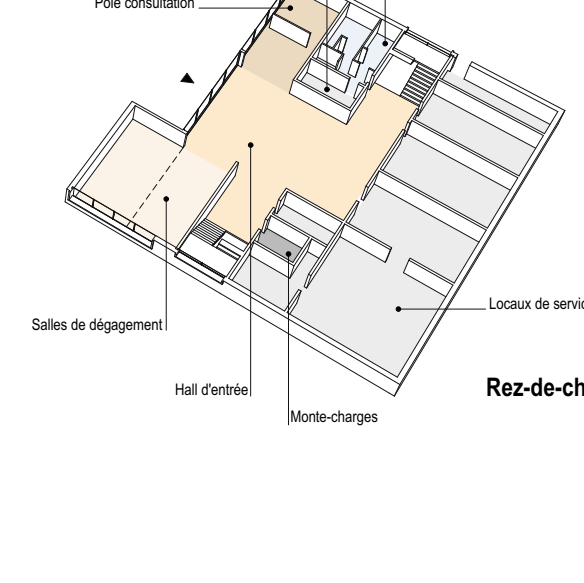
Étage +3



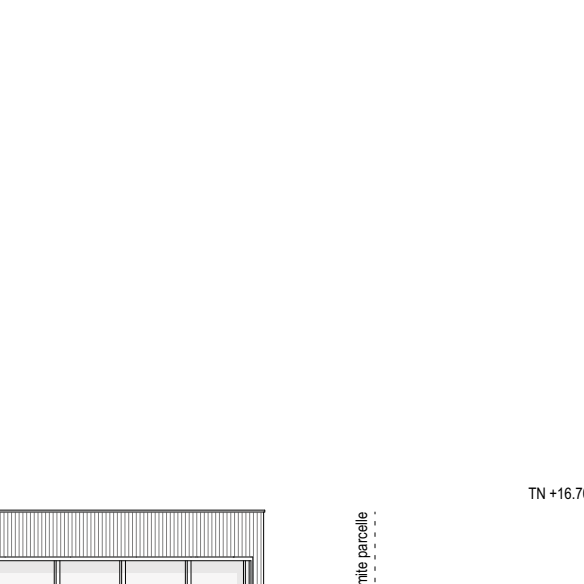
Étage +2



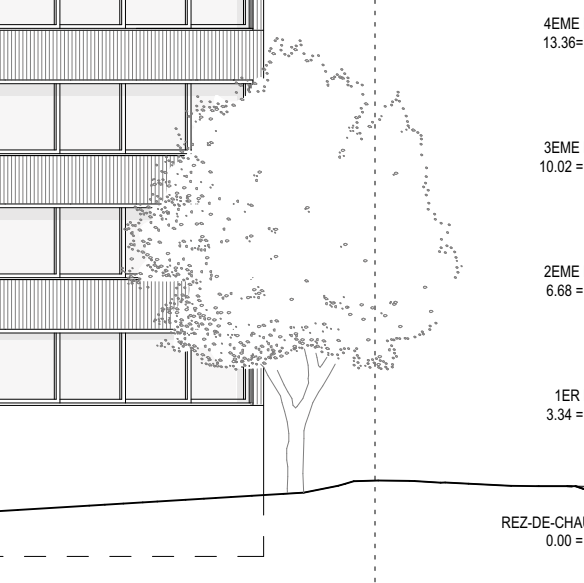
Étage +1



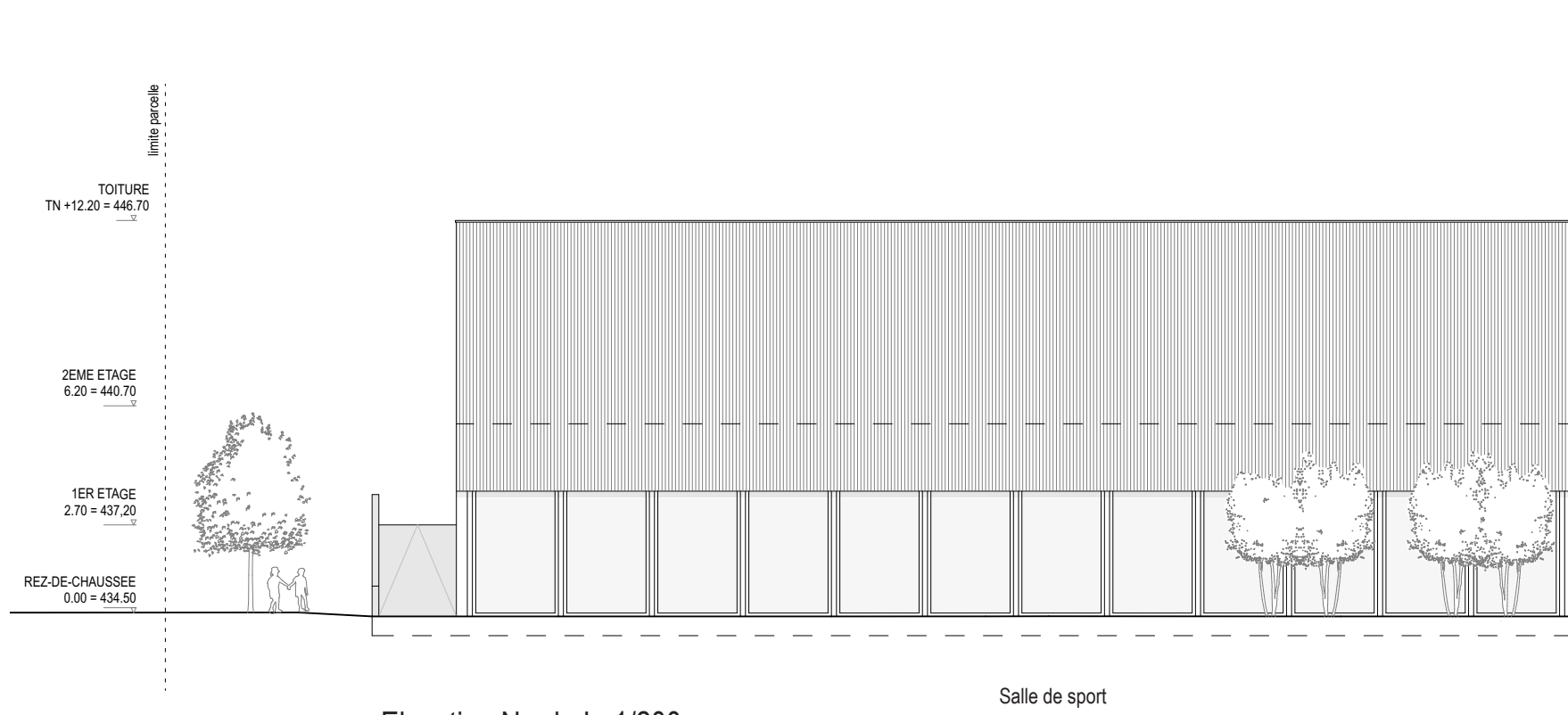
Rez-de-chaussée



Sous-sol



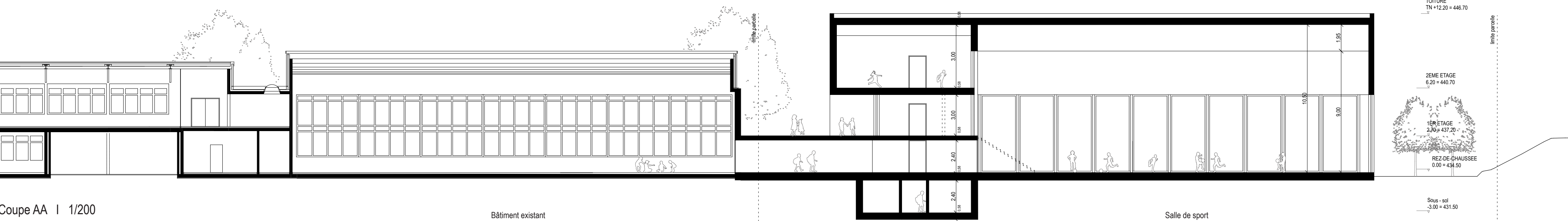
Élévation Sud | 1/200



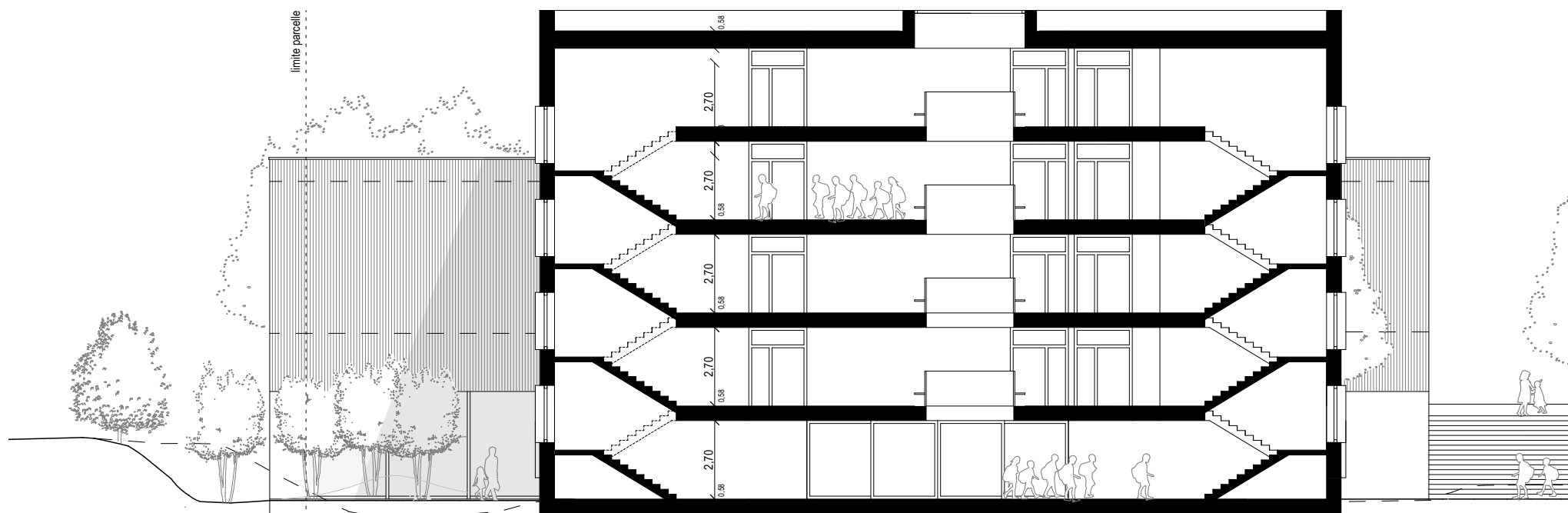
Élévation Nord | 1/200



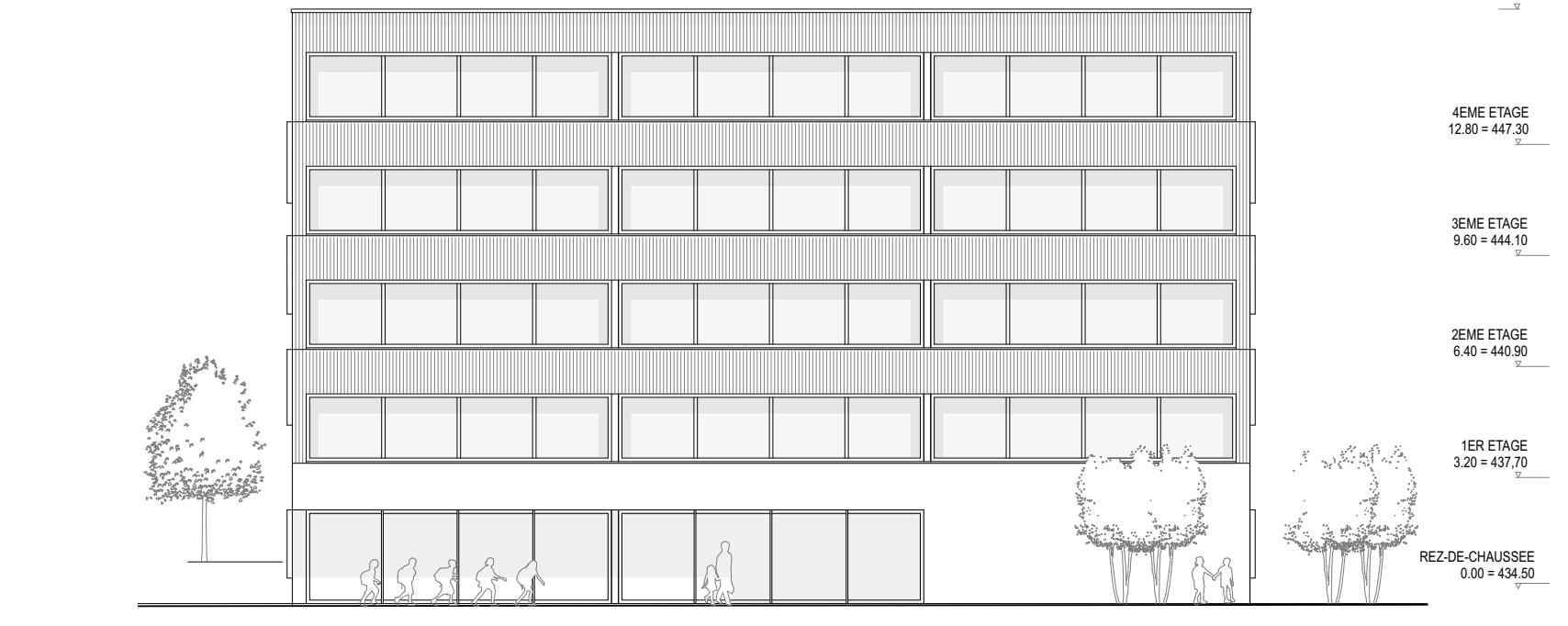
Élévation Est | 1/200



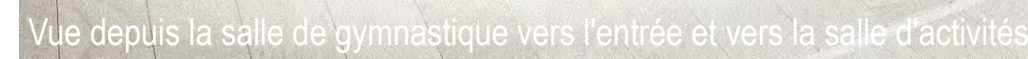
Coupe AA | 1/200



Coupe BB | 1/200



Élévation Ouest | 1/200



Génése de l'expression architecturale

L'objectif est de créer un nouvel ensemble cohérent et intégré, en tenant compte de l'architecture existante. Cette démarche implique une compréhension de l'environnement et des éléments déjà présents, afin de les préserver tout en introduisant une vision nouvelle. L'accent est mis sur la création d'une expression résolument contemporaine, qui s'affirme avec force tout en s'inscrivant harmonieusement dans son contexte.

TOITURE
TN +16.95 - 451.45

4th ETAGE
13.30 - 447.88

3th ETAGE
10.00 - 444.52

2th ETAGE
6.84 - 441.18

1^{er} ETAGE
3.34 - 437.84

TOITURE
TN +12.20 - 446.70

2th ETAGE
6.20 - 440.70

1^{er} ETAGE
2.70 - 437.20

REZ-DE-CHAUSSEE
0.00 - 434.50

REZ-DE-CHAUSSEE
0.00 - 434.50

COUPE DE PRINCIPALE SALLE DE SPORT

COUPE DE PRINCIPAL BÂTIMENT SCOLAIRE

1/50